Créavienne, concours ouvert jusqu'au 15 avril

lundi 15 mars 2021, par lpe

Le concours est ouvert à tous les profils de candidats, dès l'instant qu'ils sont porteurs d'un projet ou dirigeants d'une entreprise implantée ou prochainement implantée dans le département de la Vienne.

Les catégories et les récompenses :
L'objectif du concours 2021 est de proposer un concours unifié, reflétant l'ouverture de chaque territoire, qui permet de proposer une manifestation collective et d'être visible au niveau national.
Les catégories proposées aux candidats du concours sont dépendantes de la maturité du projet.
Ainsi, 3 catégories principales seront proposées et chacune se verra récompensée par un prix :
● PRIX PROJET : Les porteurs de projet, ayant juste constitué ou n'ayant pas encore constitué leur entreprise, (Structure immatriculée à partir du 1er janvier 2021 ou immatriculée au plus tard le 31 décembre 2021)
● PRIX CREATION : Les créateurs dont l'entreprise a été immatriculée entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020
● PRIX REPRISE : Les repreneurs d'entreprise dont la reprise a été réalisée entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2020

● NOUVEAUTE 2021 : PRIX INITIATIVE REMARQUABLE : entreprise de plus de 3 ans (immatriculée avant le 1er janvier 2018) et qui a eu une initiative remarquable de moins de deux ans, pour relancer ou adapter son activité.
(Cette catégorie ne peut pas se cumuler avec un prix thématique)

Le Concours décernera également 6 prix supplémentaires thématiques :
 Prix INNOVATION
 Prix INTERNATIONAL
 Prix INNOVATION SOCIALE OU SOCIETALE
 Prix INDUSTRIE
 Prix TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE
 Prix COUP DE CŒUR DU PUBLIC

L'ensemble des lauréats bénéficieront d'un PACK ENTREPRENEUR constitué de dotations en numéraire et en prestations. Selon les prix, les lauréats se verront attribuer des prix en numéraire, mais également :
 Des heures de conseil juridique,
 Une formation dispensée par l'Ordre des Experts-comptables,
 Un hébergement de 23 mois en pépinière d'entreprises dont 6 mois gratuits,
 Une adhésion au Club Futurexport (pour le prix international uniquement),
 Un trophée désigné,
 Des heures d'audit, conseil et expertise en informatique,
Tous les finalistes 2021 bénéficieront, avant les auditions par le jury et pour parfaire leur présentation :
 D'un coaching pour préparer leur pitch de leur présentation devant le jury,
 D'une formation en gestion d'entreprise d'une journée notamment pour maîtriser les aspects financiers de leur projet,
 D'une valorisation dans les supports de communication et dans les réseaux sociaux du concours CREAVIENNE.

Candidatures et informations : https://creavienne.fr